



Frédéric Le Floch

Avocat collaborateur
frederic.lefloch@jpkarsenty.com

Langues

- Français
- Anglais

Formation

- Master 2 DJCE / Juriste d'affaires, Université Rennes 1 (certificat de spécialité en droit économique)
- Master 1, Droit des affaires, Université Rennes 1

Depuis 2020, Frédéric Le Floch est collaborateur au cabinet JP Karsenty.

Dans le cadre de litiges civils et commerciaux, il accompagne une clientèle française et internationale et intervient particulièrement sur des problématiques de pratiques restrictives de concurrence (notamment en matière de rupture brutale des relations commerciales établies), tant en conseil qu'en contentieux.

Frédéric intervient également sur des dossiers relatifs aux réseaux de distribution (sélective ou exclusive) et au droit de la consommation. Il assiste également les clients sur des problématiques liées au droit des données personnelles.